



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 7 Janvier 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Janvier 2000

Musée d'Agesci : vente de nouvelles reproductions de bijoux

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Claude PAGES, Premier Adjoint au Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Alain PAGE donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.

Excusés :

M. Bernard BELLEC, Maire

Conseillers :

Mme Christiane DRAPET, Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99736

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2000

Développement Action Culturelle

Musée d'Agesci : vente de nouvelles reproductions de bijoux

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 30 juin 1997, vous avez fixé le tarif de vente des reproductions de bijoux que nous proposons aux comptoirs des musées.

Cependant, dans l'optique de l'ouverture du nouveau Musée d'Agesci, nous souhaiterions élargir la gamme de nos produits car nous pensons que ces nouveaux bijoux sont susceptibles d'attirer une clientèle certaine.

Comme dans le passé, ces nouvelles pièces sont les répliques exactes des bijoux que nous possédons dans nos collections.

Par ailleurs, les autres musées, les associations culturelles, les collectivités et les professionnels de la bijouterie peuvent constituer des relais de notre activité muséale en proposant au public ces reproductions.

Afin de favoriser cette médiation auprès du public, un prix de vente préférentiel pourrait être réservé à ces dépositaires.

Les recettes de ces ventes seraient imputées au budget : fonction 92 3221 707.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter un prix de vente pour les modèles proposés sur la liste jointe (annexe 1).
- maintenir sur ces nouveaux produits le principe d'une remise de 10% sur prix public aux dépositaires.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)